



INTERPOL

FICHE PRATIQUE

Pédocriminalité

Les abus pédosexuels comportent principalement deux dimensions internationales : l'exploitation par Internet et le tourisme sexuel. Le développement d'Internet et des technologies a entraîné une explosion de ce phénomène, les criminels pouvant diffuser et consulter plus facilement des contenus à caractère pédosexuel et entrer directement en contact avec des enfants. Toutefois, les actes commis au moyen d'Internet ne sont qu'une facette de la pédocriminalité : toutes les formes de criminalité grave et violente contre l'enfance doivent faire l'objet d'une enquête. L'identification des jeunes victimes est une priorité absolue pour les services chargés de l'application de la loi, dans la mesure où elle peut également permettre d'identifier les auteurs de ces infractions.

► COORDINATION INTERNATIONALE

La pédocriminalité revêt une dimension de plus en plus internationale. De fait, il est facile de prendre des photos ou de faire des films et de les télécharger dans un pays avant de les mettre à la disposition de quiconque, dans le monde, par l'intermédiaire d'Internet. Les auteurs d'infractions pédosexuelles peuvent se rendre dans des pays en développement pour y commettre des abus sur des enfants, la législation y étant moins stricte.

Grâce à sa position privilégiée au sein de la communauté internationale des services chargés de l'application de la loi, INTERPOL dispose des ressources et des réseaux nécessaires pour lutter plus efficacement contre le caractère international de cette forme de criminalité. L'Organisation apporte un appui logistique, coordonne des opérations internationales et leur prête son concours, notamment par des formations, des renseignements, des réunions d'information, des analyses et des conseils techniques.

► IDENTIFICATION DES VICTIMES

Gérée par INTERPOL, la base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE) permet aux enquêteurs spécialisés d'échanger des données avec leurs collègues du monde entier afin d'identifier les victimes et les auteurs. Elle peut être consultée via I-24/7, le système mondial de communication policière sécurisée d'INTERPOL, et utilise un logiciel très élaboré de comparaison d'images permettant d'établir des liens entre des victimes et des lieux. À l'heure actuelle, 48 pays ainsi que EUROPOL y ont accès et de nombreux autres l'alimentent à des fins d'analyse.

Bénéficiant d'un financement du G8 et de la Commission européenne, la base ICSE a été mise en service en mars 2009 afin de faire face au besoin croissant d'un outil permettant aux enquêteurs de travailler ensemble au niveau international. A ce jour, environ 7 800 victimes d'une cinquantaine de pays et plus de 3 800 auteurs d'abus ont été identifiés grâce à la base de données.

Pour aider à la localisation de personnes disparues, en particulier de mineurs, les pays membres peuvent demander à INTERPOL de publier **des notices jaunes**. Par ailleurs, nous encourageons l'utilisation des systèmes d'alerte en cas d'enlèvement d'enfant dans les pays où ils existent.

► BLOCAGE D'ACCÈS

La liste INTERPOL des « pires domaines » comprend des noms de domaines hébergeant les sites Web qui diffusent les contenus à caractère pédosexuel les plus extrêmes, sélectionnés sur des critères précis. INTERPOL met cette liste, actualisée plusieurs fois par semaine, à la disposition de tout fournisseur d'accès à Internet souhaitant participer à cette initiative. Celui-ci peut alors bloquer l'accès à ces sites, les internautes étant redirigés vers une page de blocage ou vers un message d'erreur. Une procédure de réclamation a été créée à l'intention des propriétaires de domaine pensant que leur site a été placé sur cette liste par erreur.

► GROUPE SPÉCIALISÉ

Le Groupe spécialisé d'INTERPOL sur la criminalité contre l'enfance se réunit chaque année et regroupe des enquêteurs pour faciliter et améliorer les enquêtes sur les affaires de pédocriminalité et de cyberpédocriminalité. Au travers de la recherche, de la formation et de la mise en commun des renseignements, le groupe encourage les stratégies permettant de poursuivre et de traiter efficacement les individus ayant commis des abus sur des enfants ou susceptibles de le faire.

► DÉLINQUANTS SEXUELS ITINÉRANTS

Également connue sous le nom de « tourisme sexuel », cette forme de criminalité désigne la commission d'abus sexuels sur des enfants de pays en développement par des individus de passage. Elle est souvent liée à la traite des enfants et à la criminalité organisée.

Le **projet Childhood** est mené conjointement par INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et World Vision pour lutter contre l'exploitation sexuelle et la traite des enfants en Asie du Sud-Est. INTERPOL collabore avec les services chargés de l'application de la loi des régions concernées afin de renforcer leurs capacités à identifier, arrêter et poursuivre les délinquants sexuels itinérants, en améliorant la mise en commun de renseignements. Le projet est financé par le programme AusAID du gouvernement australien.

Afin de combattre cette forme d'exploitation, nous encourageons les pays à demander la publication de **notices vertes**, qui contiennent des mises en garde et des renseignements concernant des auteurs d'infractions pédosexuelles graves se déplaçant à l'étranger et susceptibles d'abuser d'autres enfants.

► PARTENARIATS

INTERPOL est membre du projet **CIRCAMP (COSPOL Internet Related Child Abusive Material Project)**. Il s'agit d'un projet européen de collaboration policière combattant la production, la distribution en ligne et la consultation de contenus pédopornographiques, et œuvrant également à l'identification des enfants et à la lutte contre ces abus.

La **Virtual Global Taskforce (VGT)** est un partenariat entre les services chargés de l'application de la loi de différents pays visant à protéger les enfants contre les abus sexuels commis au moyen d'Internet grâce à des opérations conjointes et à des campagnes de sensibilisation du public. Elle rassemble à l'heure actuelle des services d'Australie, du Canada, des Émirats arabes unis, des États-Unis, d'Italie, de Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni, Europol et INTERPOL, ainsi que plusieurs partenaires du secteur privé.



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

